

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres	Présents	Pouvoirs	Absents
15	14	/	1

Date de la convocation
20 novembre 2024

Séance du 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-cinq novembre

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, Maire

Présents : Mrs MIGNE J., ROCHER P., CHABIDON D., CHAMAYOU P., FOURY D., GARRABOS F., JASKIC E., MICHEL A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., VEROT V., BONCOMPAIN C.

Absents : Mr ARNAUD A.,

N° 25112024004

**SIVOM LOUDES
DESIGNATION DELEGUES
TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le renouvellement des conseillers municipaux entraîne également la désignation de 2 délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Canton de LOUDES.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, unanime, décide de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et désigne :

Membres titulaires :

- ☞ Patrice CHAMAYOU
- ☞ Carole BONCOMPAIN
- ☞ Sylviane ROY

Membres suppléants :

- ☞ Julien MIGNE
- ☞ David FOURY

délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Canton de LOUDES.

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 25 novembre 2024
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Patrice CHAMAYOU



Vote

Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

27 NOV. 2024
et publication ou notification
27 NOV. 2024